

ARTICLE I^{er}. — RÉGULATEURS DE LA SENSIBILITÉ GÉNÉRALE

Les sensations de brûlure ou de froid, les fourmillements, les picotements et le prurit, constituent les modifications les plus habituelles de la sensibilité cutanée. Elles se rencontrent dans des états morbides variés et sont souvent passagères; mais quelquefois aussi elles existent avec un caractère remarquable de permanence et constituent de véritables névroses.

L'altération de la sensibilité à la température existe fréquemment chez les hystériques; elle se traduit quelquefois par une sensation subjective de froid, occupant l'un des points du corps et constituant un signe précurseur des attaques; mais, le plus souvent, il y a exagération de la sensibilité calorifique.

Les médecins anglais de l'Inde ont décrit, sous le nom de brûlement des pieds (*burning of the feet*), une affection singulière de la peau, qu'ils considèrent comme exotique et que caractérise une sensation douloureuse de brûlure aux pieds. Nous avons observé deux fois ce phénomène, mais à la main et à la face, chez des sujets qui, par un rapprochement singulier, étaient tous les deux eczémateux.

Quant aux fourmillements et aux picotements, leur point de départ paraît siéger dans les nerfs vaso-moteurs, et il est impossible de méconnaître leur analogie avec ceux qui constituent le phénomène si singulier que Marshal Hall a décrit sous le nom de *digitus semi-mortuus*: celui-ci consiste, comme on sait, dans un état temporaire de flétrissure et de pâleur, qui se manifeste de temps en temps chez certains sujets, à plusieurs doigts de la main; c'est un symptôme dont la valeur séméiologique est encore à définir, mais qui tient manifestement à un état de contracture des capillaires.

Le *prurit* est, de toutes les modifications de la sensibilité cutanée, la plus fréquente, la plus importune peut-être et, sans aucun doute, la plus difficile à guérir. La multiplicité des moyens thérapeutiques qui lui ont été opposés est la meilleure preuve de la justesse de cette dernière proposition.

Le prurit est symptomatique ou essentiel. Dans le premier cas, il dépend d'affections cutanées simples ou parasitaires; dans le second, il ne se rattache, dans le principe au moins, à aucune maladie cutanée.

Le prurit essentiel peut être général ou localisé (ce qui est beaucoup plus commun) à quelques points de la peau; la région ano-génitale est son siège de prédilection. C'est dans cette région surtout que, principalement chez les femmes, le prurit essentiel, ou *prurigo sans papules*, présente un degré de vio-

lence et de ténacité qui en fait une affection des plus pénibles. Chez les enfants, ce prurit habituel conduit fréquemment aux manœuvres de l'onanisme; chez les femmes, il accompagne souvent la grossesse ou la ménopause, et il peut atteindre un tel degré qu'il s'oppose au sommeil et amène un dépérissement notable. En 1848, un accoucheur distingué, Maslieurat-Lagémar, a publié l'observation très-curieuse d'une femme chez laquelle un prurit général, développé du 6^e au 8^e mois de la grossesse, détermina huit avortements successifs. Ce fait est sans doute exceptionnel; mais ce qui ne l'est pas, c'est le supplice auquel sont condamnées les malheureuses qui ont un prurit vulvaire invétéré. Ce n'est donc pas là un accident insignifiant, et il n'est guère de médecin qui n'ait eu l'occasion d'épuiser successivement contre lui toutes ses ressources. Indiquons rapidement ceux de ces moyens dont l'utilité est le mieux démontrée. Le borax, le carbonate de soude, les sels mercuriels, le nitrate d'argent, les lotions sédatives et la décoction concentrée d'ellébore blanc, sont les médicaments qui méritent le plus de confiance dans le traitement du prurit ano-génital.

1^o *Borax et nitrate d'alumine*. — Le borax⁽¹⁾, qui a été recommandé par le docteur Pitschaft (de Bade), et, après lui, par Trousseau, est un des meilleurs moyens que l'on puisse opposer au prurit vulvaire.

Le *nitrate d'alumine* a aussi été conseillé récemment comme un médicament fort utile contre cette maladie. Je n'en puis rien dire, ne l'ayant pas expérimenté.

2^o *Alcalins*. — Les alcalins sont surtout d'un usage très-habituel dans ce cas, soit qu'on les emploie seuls, soit qu'on les associe à d'autres médicaments: gélatine, sulfureux, etc.⁽²⁾.

(1) 311. Trousseau fait préparer une solution au 10^e (50 gram. pour 500 gram. d'eau). On verse 4 cuillerées à bouche dans un litre d'eau.

(2) 312. Les *bains alcalins* se préparent avec 250 gram. de carbonate de soude par 300 litres d'eau. Jeannel fait remarquer avec raison que cette formule du Codex, qui répond à 83 centigr. de carbonate de soude par litre, est trop faible, puisque les bains naturels de Vichy contiennent cinq et six fois cette quantité de sel alcalin, et qu'il faut élever les doses de carbonate de soude pour la préparation des bains alcalins artificiels (Jeannel, *Formulaire officinal et magistral international*; Paris, 1870, p. 680.)

On pourrait aussi prescrire des *bains gélatino-alcalins*, qui exerceraient sur la peau une action beaucoup plus douce. On les formulerait ainsi :

3° *Mercuriaux*. — Les lotions au *sublimé* (1) arrêtent souvent le prurit, là où les autres moyens échouent.

Dans quelques cas, si surtout le prurit se généralise, il peut être utile de recourir aux bains entiers de sublimé (2).

La pommade au *calomel* (3) rend aussi quelquefois des services signalés dans le traitement du prurit de la vulve. Tournié a eu la pensée d'associer la poudre d'amidon camphré à la pommade au calomel, et il se loue beaucoup des résultats de cette médication complexe (4).

4° *Nitrate d'argent*. — Devergie a préconisé des badigeonnages avec une solution de nitrate d'argent, badigeonnages que l'on renouvelle tous les trois ou quatre jours (5).

5° *Lotions sédatives*. — Les lotions sédatives réussissent quelquefois très-bien dans le prurit. On a cité des cas où des lotions avec une simple décoction de pavot ont calmé un prurit rebelle aux autres moyens. Le docteur Meigs prescrit, pour l'usage externe, une solution composée de borax, de sulfate de morphine

℞ Carbonate de soude 250 à 500 gram.
Gélatine 250 gram.

Le carbonate de soude serait dissous dans l'eau du bain, et on ajouterait à celui-ci la gélatine dissoute dans un litre d'eau chaude.

La *lotion alcaline* de Codex, au carbonate de soude, est au 20°; celle du *Formulaire des hôpitaux* est au 8°. On passe de l'une à l'autre suivant les sensations accusées par le malade.

(1) 313. On peut employer une solution au 500°; c'est-à-dire une solution double de la liqueur de van Swieten. Suivant la remarque de Trousseau et Réveil, le bichlorure de mercure racornissant le tissu de l'éponge, il faut se servir pour ces lotions d'un tampon de mousseline.

(2) 314. On se sert alors d'une solution de 15 à 30 gram. de sublimé dans 100 gram. d'alcool que l'on ajoute à l'eau du bain. S'il s'agit d'un enfant, on réduit cette solution à 2 ou 4 gram. du sel mercuriel dissous dans 50 gram. d'alcool. On peut aussi recourir aux bains de siège contenant une solution alcoolique de 1 gram. de bichlorure pour dix litres d'eau. Il faut se servir d'une baignoire en bois.

(3) 315. La *pommade au calomel* du Codex contient 1 de calomel et 3 d'axonge benzoïnée.

(4) 316. Des bains de siège émollients sont prescrits d'abord, puis on pratique sur les endroits où se manifeste le prurit une onction avec une pommade composée de 30 gram. d'axonge et de 4 à 8 gram. de calomel, et on saupoudre la partie avec un mélange de 4 parties d'amidon et de 1 partie de camphre finement pulvérisé; ce pansement est renouvelé deux fois par jour.

(5) 317. La solution conseillée par Devergie est au 10° ou au 5°.

et d'eau de roses (1). On lave d'abord les parties affectées avec de l'eau de son tiède; on essuie soigneusement; puis, avec un tampon de mousseline imprégné de cette mixture, on lotionne doucement les parties. On renouvelle trois fois par jour ce pansement.

Les applications extérieures d'une décoction concentrée d'*ellébore* blanc ou varaire (2) (*Veratrum album*) ont été récemment préconisées contre le prurit de la vulve par le docteur Hartmann, qui a cité un cas dans lequel les démangeaisons cessèrent comme par enchantement sous l'influence de ce traitement topique. C'est donc là une ressource à invoquer au besoin.

ARTICLE II. — RÉGULATEURS DE LA SENSIBILITÉ SPÉCIALE OU SENSORIELLE

La sensibilité spéciale peut, comme la sensibilité générale, être déviée de ses conditions physiologiques: ses incitants ordinaires n'agissent plus normalement sur elle, ou bien elle entre en jeu en dehors d'eux. Les sensations sont fausses dans le premier cas; elles sont subjectives dans le second. Quoique le goût et l'olfaction puissent offrir des anomalies de ce genre, elles sont surtout fréquentes dans la vue et l'audition, et c'est à ces deux sens que nous rapporterons spécialement leur étude.

§ 1. — Sensibilité visuelle

La perversion de la sensibilité rétinienne s'annonce par des phénomènes extrêmement variés; nommer la myiodopsie, les scotomes, la photopsie ou berlue étincelante, la lamsie ou vue irisée des objets, le daltonisme, l'hémiopie, la micropsie, la diplopie, etc., c'est donner une idée des formes nombreuses sous lesquelles se présentent les fausses sensations ou les hallucinations rétinienne. Elles peuvent être essentielles ou bien se rat-

(1) 318. Voici cette formule :

℞ Borax 16 gram.
Sulfate de morphine 30 centigr.
Eau de roses 250 gram.

(2) 319. L'*ellébore blanc*, ou varaire (*Veratrum album*), de la famille des Colchicacées, fournit à la matière son rhizome, dont la poudre, qui doit son activité à la vératrine, sert aux diverses préparations de cette plante. Le docteur Hartmann n'indique pas les doses de racine d'ellébore blanc qui entrent dans la composition de cette décoction. C'est une lacune regrettable, car cette substance est active et doit être bien dosée, même pour l'usage extérieur.